



ORBEIL

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2024



SOMMAIRE

EDITO	P. 3-4
LA VIE COMMUNALE	
• URBANISME, VOIRIE	P. 5
• LES BATIMENTS COMMUNAUX	P. 6
• DOMAINE DE VORT	P. 6-7
• ECOLE, ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE	P.8
• LES AFFAIRES SOCIALES	P. 9
• LES ACTUALITES DU 2 ^{Eme} SEMESTRE 2023	P. 10-11
MAIRIE	
• RENSEIGNEMENTS PRATIQUES, HORAIRES, Permanences	P. 12-13
• CONTACTS UTILES	P. 13
Tarif des locations pour 2024 et pour 2025	
• Salle des fetes et autres salles	P. 14-17
• Domaine de vort	P. 18-20
• MARABOUS D'ORBEIL ANIMATIONS	P. 20
INFORMATIONS	
• SICTOM	P. 21-22
LES ASSOCIATIONS	
• AMICALE LAIQUE	P. 23-27
• LES SABOTS D'ORBEIL – BOURREE YSSOIRIENNE	P.28
• LE CLUB DES JOURS HEUREUX	P. 28
• BRICOLES ET FARIBOLES	P. 28
• LE NEZ A TA PORTE	P. 29
• ADN	P. 30
• LES FOURS EN FETE	P. 30
• ORBEIL ANIMATIONS	P. 31
CALENDRIER DES FESTIVITES 1ER TRIMESTRE 2024	P. 32

Directeur de la publication : MERLEN Bernard
Crédits photographiques : BOUILLAND Frédéric, CHALLENGE Nathalie, GARDETTE Christelle, GAYDIER Simonne, GIRARD Didier, GUERET Gilles, MERLEN Bernard, MESTAS Chantal, ROUCHON Gérard, VIDAL Gisèle, Orbeil Animation, les Sabots d'Orbeil, les Jours Heureux, l'Amicale Laique, L'APE, l'ADN, API, Perthus Petit Nice, Gaëlle VIVANT



Bernard MERLEN
Maire d'ORBEIL

EDITO

Au cours de ce dernier semestre, plusieurs avancées positives ont marqué notre commune :

1. Suite aux fortes pluies des 20 et 21 juin 2023, certains chemins endommagés ont été réparés. Nous attendons une aide éventuelle du Département grâce à l'intervention de nos Conseillers Départementaux Isabelle Vallée et Bertrand Barraud.
2. Le chauffage de la mairie et de la maison du Pont a été modernisé avec l'installation d'une pompe à chaleur air/eau. J'ai obtenu une subvention du Fonds des Initiatives Communales (FIC) du Conseil Départemental, un fonds de concours, le bonus environnemental de l'API ainsi que des certificats d'économie d'énergie. Les anciennes chaudières au mazout, défectueuses, ont été remplacées. Malheureusement, la demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) n'a pas été acceptée malgré les interventions de Monsieur le Sous-Préfet, de notre sénateur Jean-Marc Boyer et de notre Députée Delphine Lingemann. Je les remercie pour leurs efforts, bien que le succès n'ait pas été au rendez-vous.
3. En ce qui concerne notre salle des fêtes, le dossier de catastrophe naturelle ouvert en août 2019 a progressé avec le passage d'un expert de notre assurance la SMACL et de la société TEMSOL spécialiste des fondations. Les travaux devraient débuter au cours du premier semestre 2025.
4. L'ancienne garderie, après rénovation, a été transformée en studio et est louée depuis le 1er décembre 2023.
5. En ce qui concerne le bâtiment de l'ancien presbytère, de nouvelles fuites ont été constatées dans la toiture suite aux orages de 2021. Nous avons insisté auprès de l'assurance afin de déclencher une nouvelle expertise qui nous amène à devoir refaire la totalité de la toiture. Ces travaux seront pris en charge par l'assurance. Nos efforts et notre insistance auprès de l'assurance auront payé.
6. La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec la réouverture de notre cuisine communale grâce à l'embauche d'une cantinière en remplacement de notre

ancienne cuisinière. Les premiers retours que j'ai reçus sont très positifs quant à la qualité et à la quantité des repas servis.

7. Les fenêtres restantes à remplacer au Domaine de Vort ont été fournies par la société "Compte Isolation". Nous avons bénéficié d'une subvention de 20 % de la Région. Ce dossier était suivi par notre conseillère régionale, Florence Dubessy que je remercie.

Voici quelques-uns des sujets marquants de ce deuxième semestre.

Actuellement, nous sommes en pleine préparation du budget de la commune, une période délicate où des choix parfois difficiles doivent être faits. Nous sommes conscients que notre dotation globale de fonctionnement (DGF) ne suivra pas l'inflation et la hausse importante des coûts des matériaux de construction et d'entretien de nos routes.

Malgré ces restrictions budgétaires, vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour agir au mieux dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Je voudrais également vous parler du projet qui me tient particulièrement à cœur concernant la prévention des dégâts lors des événements climatiques exceptionnels, à savoir la création du bassin d'orages à Naves et de la digue de la Prade. J'espère voir un début des travaux durant le premier semestre 2024.

Je souhaite à chacun de vous de joyeuses fêtes de fin d'année, remplies de moments festifs.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle présentation des vœux :

le vendredi 12 janvier 2024 à 19h00

à la salle des Fêtes au Chauffour.

Les présidentes et présidents de nos associations présenteront leurs nombreuses activités à tous, et en particulier aux nouveaux habitants.

La soirée se prolongera par un pot de l'amitié.

Bernard MERLEN

LA VIE COMMUNALE

URBANISME

Concernant la révision de notre étude hydrologique au niveau de notre PLUI nous sommes, à ce jour, en attente du retour des conclusions définitives du bureau d'études CEREMA pour arrêter l'orientation définitive que devra connaître notre plan d'urbanisme intercommunal.

En novembre, nous avons également rencontré l'Agglo Pays d'Issoire en compagnie d'autres communes de l'agglomération dans le cadre de la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Ce schéma est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique (organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitation, de mobilités, d'aménagement environnemental, etc.).

Il permet également d'établir un projet de

territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique et les transitions énergétiques, démographiques, écologiques, etc. Nous sommes amenés à le valider en ce début d'année 2024.

Enfin, nous vous rappelons que pour toute demande de permis de construire (PC) ou de déclaration préalable de travaux (DP), nous sommes à votre disposition en mairie afin de vous aider dans le montage du dossier qui permet ainsi d'éviter d'avoir des retours négatifs ou incomplets de la part du service instructeur (API). Nous vous invitons également à consulter la mairie avant d'entreprendre des travaux touchant à l'aspect extérieur de vos propriétés afin que vous disposiez de toutes les règles d'urbanismes applicables en matière de ravalements de façades, de clôtures, de menuiseries extérieures, etc.

VOIRIE

Travaux 2^{ème} semestre 2023

Nous avons de nouveau subi des dégâts sur nos chemins communaux lors de l'épisode pluvieux du 21 juin 2023. Cet événement a eu pour conséquence de dégrader fortement en partie trois chemins de la commune sur lesquels l'entreprise CYMARO est intervenue très rapidement afin de les réparer.

La somme de ces dégâts s'est élevée à 13.833,60€. Nous avons sollicité le Département afin d'obtenir une subvention exceptionnelle qui doit passer en Conseil sur cette fin d'année afin d'amortir cette dépense. Nous aurons la réponse définitive fin décembre 2023.

Travaux pour les bassins de compensation

Sur ce deuxième semestre, avec un peu de retard dans le projet, nous nous sommes réunis avec le bureau d'étude Géoval afin de valider définitivement l'implantation et la

forme de nos bassins de compensation. Nous sommes également dans la dernière ligne droite pour acheter les terrains à Naves, nous permettant la création de ce bassin de compensation chemin des Combes ainsi que le remodelage des abords de ce périmètre qui favorisera les ruissellements vers ce-dit bassin.

Suite à des délais plus longs que prévus, le premier bassin, situé dans le terrain de la Prade, connaîtra ses premiers coups de pelle en ce début d'année 2024. En ce qui concerne le second bassin situé à Naves, il s'enchaînera dans la continuité du premier. Nous espérons que ces deux bassins seront en fonctionnement dans la fin du premier semestre 2024, nous permettant ainsi d'éviter les débordements possibles des eaux de ruissellements des épisodes pluvieux à venir.

Frédéric BOUILLAND, 2^{ème} adjoint

LES BATIMENTS COMMUNAUX

Opération Solaire Dôme

En partenariat avec l'Aduhme (agence locale des énergies et du climat), l'Agglo Pays d'Issoire et ses communes membres se sont engagées dans l'opération Solaire-Dôme, qui vise à **déployer à l'échelle départementale une centaine de centrales photovoltaïques** d'une puissance de 9 kWc (kilowatt crête) en toiture de bâtiments publics.

Ce projet a pour ambition de contribuer activement à la transition énergétique en installant d'ici 2024 **entre 20 et 30 centrales photovoltaïques sur le territoire** de API, permettant de **produire chaque année de 200 à 300 mégawatts-heure**, soit l'équivalent de la couverture des besoins électriques annuels courants (hors chauffage et eau chaude sanitaire) de **80 à 120 foyers**. Ce projet a également pour objectif de **soutenir la filière locale des entreprises qualifiées**

Bâtiments communaux

Les chaudières au fuel très vétustes de la maison du pont et de la mairie ont été remplacées par des pompes à chaleur air-eau. **Le montant des travaux est de 37.164€ et les subventions de 27.740€.**

Un appartement 2 pièces au RDC de l'ancien Presbytère a été rénové par les employés communaux. Il est loué depuis le 1^{er}

dans la fourniture et l'installation de systèmes photovoltaïques.

Dans le cadre de cette opération tous les bâtiments communaux présentant une opportunité à la mise en place de panneaux photovoltaïques ont été recensés. **L'école et l'ancien presbytère** ont été retenus (la toiture de la salle des fêtes étant en shingles n'est pas concernée).

Le coût de l'investissement pour une installation de 9kWc (surface de 50m²) est de 19.000€ par site. La revente de l'électricité devrait rapporter 1.500€ par an. Une seule subvention de 5.000€ du Conseil Départemental est attribuée. **L'amortissement est de 12,5 ans sans subvention.** Le conseil municipal fera son choix en 2024 (emprunt ou non, 1 ou 2 sites).

décembre. Deux autres appartements vont être rénovés et proposés à la location.

Suite à une nouvelle expertise des toits de l'ancien presbytère et de la salle des mariages endommagés lors des orages d'août 2021, l'assurance prendra en charge la réfection complète des toitures, puis la rénovation des 2 appartements rue des Ecoles ainsi que la salle des mariages.

Gilles GUERET, 1^{er} Adjoint

LE DOMAINE DE VORT

L'année 2023 s'achève déjà.

Vort a connu encore un taux d'occupation intéressant sur l'ensemble de l'année et 2024 s'annonce bonne. Cela nous a permis de faire des investissements sur l'ensemble du domaine. Le plus gros investissement est le changement de toutes les fenêtres et les portes du gîte, de la salle du Cèdre, de l'appartement et des pièces annexes.

L'entreprise Compte Isolation a réalisé les travaux durant les vacances de Toussaint.

Les employés continuent de leur côté à faire l'entretien courant en reprenant les peintures des salles de bain, des toilettes et du mobilier.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Christelle GARDETTE et Florence FAYE



L'ÉCOLE, L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

Bonjour à tous.

Une nouvelle année se termine et déjà 2024 à l'horizon.

Après une rentrée assez difficile les choses semblent aller mieux mais nous avons besoin de tous les parents afin que le vivre ensemble se passe bien. Merci à vous.

Comme vous le savez nous avons remis en route la cuisine avec beaucoup de plaisir. Ceci était votre souhait mais aussi le nôtre. Le recrutement n'était pas facile mais nous sommes très satisfaits ainsi que les enfants.

Avec ma suppléante (nous allons dès janvier inverser les rôles) nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Profitez bien de ces bons moments.



Mireille GAYARD et Florence FAYE

LE TEMPS A L'ÉCOLE

Au mois d'octobre, les élèves de la classe PS/MS se sont rendus à la chèvrerie de Sugères. Ils ont été très bien accueillis par Eugénie. Ils ont assisté à la traite des chèvres et à la fabrication du fromage. Une belle matinée de découvertes.



Les élèves des classes GS/CP, CE et CM travaillent depuis le début de l'année avec Laurence, une intervenante en musique. Leur projet est de mieux connaître les instruments de musique et de rencontrer l'orchestre d'harmonie de l'école de musique d'Issoire. D'ailleurs, ce samedi 16 décembre, ils ont pu partager un moment musical avec leurs parents lors d'un concert à l'école de musique. Ils avaient préparé une surprise en chantant une chanson, accompagnés de tous les musiciens.



LES AFFAIRES SOCIALES

ACTIVITES POUR LES SENIORS

Diverses activités sont proposées à nos séniors pour aider à préserver leur qualité de vie et favoriser le lien social.

Ateliers collectifs proposés par l'ARSEPT :

Activités physiques :

- * Equilibre
- * Activités physiques adaptées aux séniors
- * Gym mémoire
- * Marche nordique

Activités de prévention santé :

- * Vitalité
- * Mémoire
- * Bien être
- * Sommeil
- * Séniors au volant
- * Autonomie numérique

Activités avec la CDF (Conférence des Financeurs) et le Centre départemental de santé :

Sophrologie, Art thérapie, activités et danses adaptées, balades bien-être, ateliers de prévention de chutes, marche nordique, adaptation du logement, informatique, conférences et ateliers animés par un médecin, le sommeil, les gestes qui sauvent. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous êtes intéressé par une ou plusieurs de ces activités.

DOUCEURS GOURMANDES POUR NOS SENIORS

Le CCAS d'Orbeil a distribué 82 paniers garnis aux habitants de plus de 76 ans pour ces fêtes de fin d'année.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 pour vous et vos proches.

C'est toujours un plaisir de les rencontrer et de passer un moment convivial avec eux.

Florence FAYE et Mireille ARCHIMBAUD



LES ACTUALITES DU 2^{Eme} SEMESTRE 2023

ZONE D'ACCELERATION DE LA PRODUCTION RENOUVELABLE – Loi N° 2023-175 du 10 mars 2023

Dans un premier temps et afin de répondre avant le 31 décembre 2023, j'ai répondu qu'aucune Zone AER n'était possible sur les terrains appartenant à la commune.

Je tiens, conformément à la loi, à recueillir votre avis. Les personnes souhaitant installer une ZAER sur des terrains leur appartenant doivent se faire connaître à la mairie en spécifiant le terrain envisagé et pour quel type d'énergie. Le conseil municipal délibérera sur vos propositions et transmettra ces propositions au Sous-préfet d'Issoire qui est le référent pour tout le Puy-de-Dôme. C'est l'Etat qui reste décideur sur ce projet et les lobbyistes qui vous contacteront pour votre projet.

La mairie reste à votre disposition pour plus

de renseignements sachant que c'est un projet récent dont nous n'avons pas toutes les données.

Je vous joins un extrait de note concernant les ZAER :

« Les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergie renouvelable s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. »

Le Maire, Bernard MERLEN

RAPPEL CONCERNANT L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET L'ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Je vous rappelle mon arrêté permanent N°1/2021 du 9 juillet 2021 concernant les obligations faites aux riverains.

L'entretien en toute saison des trottoirs, des caniveaux et des fossés incombe aux occupants des immeubles riverains de la voie publique (qu'ils soient propriétaires ou locataires).

Le nettoyage comprend le balayage, le démoussage et le désherbage qui doivent être réalisés sans recours à des produits phytosanitaires. Il est évidemment interdit de pousser les résidus de balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les caniveaux et leurs grilles, les avaloirs d'eaux pluviales doivent être maintenus en état de propreté afin de garantir un bon écoulement des eaux. Cet entretien doit bien sûr être effectué sur toute la longueur de son trottoir et pas uniquement devant la porte d'entrée.

En période hivernale, les riverains ont

obligation de déneiger le trottoir devant leur domicile par balayage, salage ou sablage. Ils doivent racler et balayer la neige ou le verglas. En cas de verglas, il convient de jeter du sable ou du sel.

Chaque riverain en bordure de voirie communale doit couper les branches des arbres et tailler les haies en limite de propriété. En aucun cas les branches ne doivent déborder sur la voie publique.

Je vous rappelle qu'en cas d'accident survenu suite à la négligence, la responsabilité du riverain sera engagée.

En cas d'inaction, je ne manquerai pas d'exercer mon pouvoir de police pour non-respect de l'arrêté du maire.

Le Maire, Bernard MERLEN

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de réduire la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, le conseil municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de 22 heures à 6

heures du matin.

Pendant les périodes d'éclairage, l'intensité de l'éclairage est de 50 %.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme tous les ans, la commune a organisé une cérémonie avec dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

Cette année, nous avons déploré le peu d'implication des enfants qui ont pourtant été invités par l'intermédiaire de leur cahier de liaison de l'école. Les enseignantes leur avaient cependant bien expliqué en cours la symbolique de la cérémonie.

Il est dommage que les parents ne se soient pas plus impliqués pour amener les enfants à la cérémonie car c'est aussi par des petits gestes gratuits que commence le sentiment d'appartenir à une patrie.

Les notions de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité peuvent s'appréhender dès le plus jeune âge. Il n'y a pas que des droits dans la vie, il y a aussi des devoirs, dont le devoir de mémoire fait partie.

Monsieur le Maire tient cependant à vivement remercier les quelques enfants présents. Ils ont participé activement à la cérémonie en lisant des lettres de poilus et les noms des morts pour la France de la commune. Pour leur implication, ils ont reçu un diplôme d'honneur.

RAPPEL CONCERNANT LA REPRISE DES TOMBES DANS L'ANCIEN CIMETIERE

Le prochain procès-verbal sera établi en avril 2024. Il constatera l'état définitif d'abandon des tombes dont les concessionnaires ne se sont pas manifestés.

Ce procès-verbal sera validé par le Conseil Municipal et la commune procédera officiellement à la reprise des tombes qui pourront être remises en concession.

DOSSIER RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

Cette année encore, plusieurs personnes nous ont informés de fissures apparues sur leurs bâtiments en raison de la sécheresse.

Début janvier, nous allons déposer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène sécheresse / réhydratation des sols au titre

de la sécheresse 2023 auprès des services de l'Etat.

Nous vous tiendrons informés du suivi de cette demande. Sachez d'ores et déjà que les délais d'instruction sont très longs et que nous n'attendons pas la réponse de l'Etat avant au moins 6 mois.

SIREG (Syndicat d'assainissement)

A partir du 1^{er} janvier 2024, le délégataire du service public de l'assainissement est la SAUR.

La part syndicale perçue par le SIREG reste inchangée à 0,8516 €HT le m3.

Le tarif 2024 (hors redevance Agence de l'eau Loire Bretagne) est fixé à 1,8036 € HT le m3.

Le nouveau délégataire baisse sa part de 0,089 € le m3, soit une facture en baisse de 10,68 € pour une facture de 120 m3.

MAIRIE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Coordonnées de la mairie

1, Rue des Ecoles - 63500 ORBEIL

Tél. : 04.73.89.19.16

Adresse mail : mairie.orbeil@wanadoo.fr

Site Internet : www.orbeil.com ou www.orbeil.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat au public

Lundi et vendredi de 16 h à 18 h. Jeudi de 17h à 18h.

Permanence des élus

Secteur	Responsable	Suppléants	Permanences en mairie
Administratif	Bernard MERLEN Maire		Tous les lundis de 17h00 à 18h00
Bâtiments communaux et gestion personnel de voirie	Gilles GUERET Premier adjoint	Bruno LAURENT	Tous les jeudis de 17h00 à 18h00
Voirie urbaine, rurale et urbanisme (*)	Frédéric BOUILLAND Deuxième adjoint		Tous les vendredis De 17h00 à 18h00
Ecole, accueil périscolaire et affaires sociales	Mireille GAYARD Troisième adjoint	Sandrine MANLHIOT	Assure les remplacements et sur rendez-vous
Domaine de Vort Et espaces verts	Christelle GARDETTE Quatrième adjoint	Florence FAYE	

(*) Pour toutes les affaires d'urbanisme (demande de permis de construire, renseignements et certificats d'urbanisme, etc.), veuillez **impérativement** vous adresser à Frédéric BOUILLAND les vendredis de 17h00 à 18h00. Il est préférable de prendre un rendez-vous afin d'éviter toute attente inutile. Rappel pour le dépôt des documents d'urbanisme : 4 exemplaires pour les permis de construire et 3 exemplaires pour les autres demandes (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, etc)

écoles

Téléphone groupe scolaire : 04.73.55.59.27

Adresse mail : ecole.orbeil.63@ac-clermont.fr

Restaurant scolaire

Adresse mail : restauscolaire.orbeil@orange.fr

Réservations de la salle des fêtes

Adresse de la salle : 4, Chemin d'Ybois, Le Chauffour, 63500 ORBEIL

Téléphone (mairie) : 04.73.89.19.16

(lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Domaine de Vort

Gîte de séjour, location de salles pour formations et séminaires

Adresse : Domaine de Vort
63500 ORBEIL

Téléphone et fax : 04.73.89.53.12

Portable : 06.08.00.03.43

Adresse mail : vort.orbeil@wanadoo.fr

Site Internet : www.orbeil.com ou www.orbeil.fr

Agglomération du pays d'Issoire

Adresse : 20, Rue de la Liberté
BP 90162
63504 ISSOIRE Cédex

Téléphone : 04.15.62.20.00

Service d'aide à domicile, accompagnement des séniors : 04.15.62.20.01

Contacts utiles

- **SUEZ :**
Service Clients : 04 2010 2020 (prix d'un appel local)
(du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00)
En cas d'urgence : 0 977 401 135 (prix d'un appel local)
Vous voulez tout savoir sur votre eau ? Rendez-vous sur : www.toutsurmoneau.fr
Des informations locales sur l'eau et des services en ligne pour faciliter vos démarches 24h/24.
- **ENEDIS Urgence dépannage électricité :**
En cas de panne sur le réseau électrique : 09 726 750 63
- **ORANGE :** En cas de panne ou dysfonctionnement : 3900 (pour les particuliers)
- **Gendarmerie :**
En journée de 8h à 19 h : 04.73.89.80.80 (gendarmerie d'Issoire)
Urgences 24H/24 : 17 (Centre opérationnel de Clermont-Fd)
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **Centre anti-poisons de Lyon** 04.72.11.69.11
- **« Allô service public »** 3939 (*)

et le portail internet de l'administration française : www.service-public.fr informent l'utilisateur sur les sujets de la vie quotidienne et l'orientent vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

(*) le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30. (0,12 € TTC/min à partir d'un poste fixe)

- **CABINET D'INFIRMIERES D'ORBEIL**
12, Route d'Issoire – Le Chauffour – 63500 ORBEIL, Tél : 06.65.37.43.34
Les infirmières ne tiennent pas de permanence à leur cabinet du Chauffour.
- **TAXI D'ORBEIL** Tél : 04.73.55.92.74
- **Centre d'appel des plaintes de l'Agence nationale des Fréquences**
(pour signaler les perturbations de la réception de la TNT) : 0970 818 818 (prix d'un appel local)

TARIF DES LOCATIONS

Le tarif préférentiel n'est applicable qu'aux habitants et aux agents communaux d'Orbeil afin de leur permettre de fêter un évènement les concernant personnellement ou concernant leurs descendants ou ascendants en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents). La sous-location ou le prête-nom pour le compte d'une personne n'habitant pas sur la commune sont totalement interdits.

TARIFS SALLES DES FETES DU CHAUFFOUR ET AUTRES SALLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024 (Délibération n° 2023-60 du 11 septembre 2023)

SALLE DES FETES - TARIF 2024

Bénéficiaires	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Particuliers, associations, professionnels pour la demi-journée (1)	260€	100€	55€	400€
Particuliers (2), associations (3)(4), professionnels pour le week end (5)	560€	245€	130€	800€
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine (3)	2.170€ soit 217 €/mois	1.180€ Soit 118 € /mois		

(1) Les locations à la demi-journée sont applicables du lundi au jeudi

(2) Les habitants de la commune et agents communaux bénéficient de 50% sur les tarifs des salles. – NOUVEAU

(3) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Yssoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Association des Jeunes, Le Nez à ta Porte, l'Association des parents d'élèves d'ORBEIL.

(4) Une réduction de 50% sur les tarifs de la salle des fêtes s'applique aux communes et associations ayant leur siège administratif sur les communes d'Aulhat-Flat et Brenat. - NOUVEAU

(5) Les locations au week-end sont applicables du vendredi au dimanche.

(6) Possibilité de paiement au mois ou à l'année, le tarif appliqué sera inscrit dans la convention.

Possibilité de louer un vidéo projecteur avec projection sur écran : 80 € / jour

(Même tarif au week-end) - NOUVEAU

Forfaits	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Ménage	230€	120€	120€	450€
Chauffage	100€	40€		130€

Cautions	Grande salle	Petite salle	Ménage	Vidéo projecteur	Déchet (1)
Cautions	800€	800€	10 €	600 €	50 €

(1) Lorsque les déchets ne seront pas mis en sac et que le tri des déchets ne sera pas réalisé de manière adaptée aux containers prévus, le chèque de caution sera encaissé par la commune - NOUVEAU

AUTRES SALLES - TARIF 2024

Bénéficiaires	Local Mezzanine	Local Orange Bleue
Particuliers, associations (1), professionnels pour la demi-journée / week-end	30 €	30 €
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine (2)	700 € Soit 70 €/mois	700 € Soit 70 €/mois

(1) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Yssoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Association des Jeunes, Le Nez à ta Porte, l'Association des parents d'élèves d'ORBEIL.

(2) Possibilité de paiement au mois ou à l'année, le tarif appliqué sera inscrit dans la convention.

Forfaits	Local Mezzanine	Local Orange Bleue
Chauffage - (Par séance)	5 €	5 €

DESINFECTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Le tarif de désinfection des salles et bâtiments communaux pourra être appliqué en fonction des l'état déclaré de la crise sanitaire ou à la demande su client.

	Tarif désinfection
Salle des fêtes du Chauffour	
Grande Salle des fêtes	20 €
Petite salle des fêtes	10 €
Domaine de Vort	
Salle panoramique	10 €
Salle supérieure	10 €
Salle du Cèdre	15 €
Totalité du gîte	50 €
Une chambre	5 €

TARIFS SALLES DES FETES DU CHAUFFOUR ET AUTRES SALLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025 (Délibération n° 2023-60 du 11 septembre 2023)

SALLE DES FETES – TARIFS 2025

Tarifs salles et matériels :

Bénéficiaires	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Particuliers, associations, professionnels pour la demi-journée (1)	275€	105€	60€	400€
Particuliers (2), associations (3)(4), professionnels pour le week end (5)	590€	255€	140€	900€
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine (6)	2280€	1240€		

- (1) Les locations à la demi-journée sont applicables du lundi au jeudi.
- (2) Les habitants de la commune et agents communaux bénéficient **d'une réduction de 50%** sur les tarifs des salles pour une location à leur nom (**la sous location est interdite**). Possibilité de louer pour son ascendant ou descendant en ligne directe.
- (3) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Yssoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Les Fours en Fêtes, Le Nez à ta Porte, l'Association des parents d'élèves d'ORBEIL.
- (4) une réduction de 50% sur les tarifs de la salle des fêtes s'applique aux communes et associations ayant leur siège administratif sur les communes d'Aulhat-Flat et Brenat.
- (5) Les locations au week end sont applicables du vendredi au dimanche.
- (6) Possibilité de paiement au mois, au trimestre ou à l'année, le tarif appliqué sera inscrit sur la convention.

Possibilité de louer un vidéo projecteur avec projection sur écran : 80 € / jour
(Même tarif au week-end)

Tarifs ménage/chauffage :

Forfaits	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Ménage	230€	120€	120€	450€
Chauffage	100€	40€		130€

Cautions :

Cautions	Grande salle	Petite salle	Matériel	Vidéoprojecteur	DECHETS (1)
Cautions	800€	800€	10 €	600 €	50 €

- (1) Lorsque les déchets ne seront pas mis en sac et que le tri des déchets ne sera pas réalisé de manière adaptée aux containers prévus, le chèque de caution sera encaissé par la commune.

AUTRES SALLES – TARIFS 2025

Tarifs autres salles :

Bénéficiaires	Local Mezzanine	Local Orange Bleue
Particuliers, associations (1), professionnels pour la demi-journée, week-end	35€	35€
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine (2)	740€ soit 74€/ mois	740€ soit 74€/mois

(1) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Ysoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Les Fours en Fêtes, Nez à ta Porte, l'Association des parents d'élèves d'ORBEIL.

(2) Possibilité de paiement au mois, au trimestre ou à l'année, le tarif appliqué sera inscrit sur la convention.

Tarifs chauffage :

Forfaits	Local mezzanine	Local Orange BLEue
Chauffage (par séance)	7€	7€

DESINFECTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX TARIFS 2025

Le tarif de désinfection des salles et bâtiments communaux pourra être appliqué en fonction de l'état déclaré de crise sanitaire ou à la demande du client.

	Tarif désinfection
Salle des fêtes du chauffour	
Grande salle des fêtes	20€
Petite salle des fêtes	10€
Domaine de Vort	
Salle panoramique	10€
Salle supérieure	10€
Salle du cèdre	15€
Totalité du gîte	50€
Une chambre	5€

DOMAINE DE VORT

Le chauffage est refacturé aux locataires en fonction de la consommation réelle de gaz mesurée par le compteur volumétrique.

Les animaux ne sont pas acceptés au domaine de Vort.

TARIFS DU DOMAINE DE VORT A COMPTER DU

1^{er} janvier 2024

(Délibération n° 2023-60 du 11 septembre 2023)

Une location d'un minimum de 3 chambres est obligatoire en complément de la location d'une salle lors d'un week-end en 2024.

FORFAIT GITE* sans chauffage	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	1 SEMAINE
3 CHAMBRES (12 couchages)	590€	720€	810€	1008€	1870€
6 CHAMBRES (24 couchages)	980€	1400€	1584€	1960€	3720€
10 CHAMBRES (34 couchages)	1410€	1900€	2142€	2720€	5267€

*forfait gite comprend les chambres, le salon, la cuisine et la salle à manger

Forfait salles sans chauffage en complément du gite	Week-end
Salle Panoramique	450€
Salle Supérieure	370€
Forfait 2 Salles	800€

Pour les week-ends de 3 jours comme Pâque, l'ascension et pentecôte, le forfait 3 nuits est obligatoire.

Il se peut que cette obligation soit imposée les Week-end avec 1 jour férié attendant au week-end.

Forfait salles sans gite	Week-end**	1 journée en semaine
Salle panoramique	450€	220€
Salle supérieure	370€	200€
Cuisine	70€	70€
Forfait 2 salles + cuisine	850€	450€
Salle cèdre en juillet et août	400€	

** la location est possible dans un délai maximum de 6 semaines avant l'entrée dans les lieux. Ce forfait est applicable à partir du 01/02/2022 au montant indiqué.

Exemple : réservation en date du week-end du 19 au 20 février, il est possible de louer à partir du 07 janvier de la même année.

En semaine possibilité de louer une chambre : tarif 1 personne par chambre : 30€

2 personnes par chambre : 50€

Pour les habitants et les employés de la commune une remise de 25% du prix est réalisée pour une location à leur nom (la sous location est interdite).

La refacturation du chauffage est effectuée en fonction de la consommation réelle constatée sur le compteur volumétrique de gaz (pour la salle panoramique et supérieure) ou d'électricité (pour la salle du cèdre) en fin de location lorsque le chauffage est déclenché à la demande du locataire. Un relevé du compteur est fait au début et à la fin de la location

CAUTIONS	DEGATS MATERIELS	MENAGE	DECHETS (1)
GITE et / ou salles	1000€	500€	50 €
SALLE CEDRE	500€	500€	50 €

(1) Lorsque les déchets ne seront pas mis en sac et que le tri des déchets ne sera pas réalisé de manière adaptée aux containers prévus, le chèque de caution sera encaissé par la commune - NOUVEAU

FORFAIT MENAGE	TARIFS
GITE	260 €
CHAMBRE	25 € par chambre
SALLE PANORAMIQUE	110 €
SALLE SUPERIEURE	100 €
SANITAIRES EXTERIEURS	32 €
SALLE CEDRE	200 €

L'option du forfait ménage devra être signalée 3 semaines avant l'arrivée dans les lieux

LOCATION LIT PARAPLUIE : 10€ PAR WEEK END

TARIFS DU DOMAINE DE VORT A COMPTER DU **1^{er} janvier 2025**

(Délibération n° 2023-64 du 22 novembre 2023)

Tarifs gîtes et salles

FORFAIT GITE* sans chauffage	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	1 SEMAINE
3 CHAMBRES (12 couchages)	620€	740€	830€	1018€	1870€
6 CHAMBRES (24 couchages)	1030€	1440€	1620€	1980€	3720€
10 CHAMBRES (34 couchages)	1480€	1960€	2180€	2750€	5267€

*forfait gîte comprend les chambres, le salon, la cuisine et la salle à manger

Forfait salles sans chauffage en complément du gîte	Week-end
Salle Panoramique	480€
Salle Supérieure	390€
Forfait 2 Salles	850€
Location lit bébé	10€ par lit (maxi 3)

Pour les week-ends de 2 jours comme Pâques, l'Ascension et Pentecôte, ainsi que tout vendredi ou lundi férié jouxtant un weekend, le forfait 3 nuits est obligatoire.

Forfait salles sans gîte	Week-end**	1 journée en semaine
Salle panoramique	480€	230€
Salle supérieure	390€	210€
Cuisine	80€	80€
Forfait 2 salles + cuisine	900€	470€
Salle cèdre en juillet et août	400€	

** la location est possible dans un délai maximum de 6 semaines avant l'entrée dans les lieux. Ce forfait est applicable à partir du 01/02/2022 au montant indiqué.

Exemple : réservation en date du week-end du 19 au 20 février, il est possible de louer à partir du 07 janvier de la même année.

LOCATION LIT PARAPLUIE : 10€ PAR WEEK END – 3 lits disponibles à la location

Pour les habitants et les employés de la commune une remise de 25% du prix est réalisée pour une location à leur nom (la sous location est interdite). Possibilité de louer pour son ascendant ou descendant de ligne directe.

Tarifs ménage/chauffage/tri :

a) Tarifs chauffage

La refacturation du chauffage est effectuée en fonction de la consommation réelle constatée sur le compteur volumétrique de gaz (pour la salle panoramique et supérieure) ou d'électricité (pour la salle du cèdre) en fin de location lorsque le chauffage est déclenché à la demande du locataire. Un relevé du compteur est fait au début et à la fin de la location

b) Tarifs ménage :

FORFAIT MENAGE	TARIFS
GITE	260€
CHAMBRE	25€ par chambre
SALLE PANORAMIQUE	110€
SALLE SUPERIEURE	100€
SANITAIRES EXTERIEURS	32€
SALLE CEDRE	200€

L'option du forfait ménage devra être signalée 3 semaines avant l'arrivée dans les lieux

Cautions :

CAUTIONS	DEGATS MATERIELS	MENAGE	DECHETS (1)
GITE et / ou salles	1000€	500€	50 €
SALLE CEDRE	500€	500€	50

(1) Lorsque les déchets ne seront pas mis en sac et que le tri des déchets ne sera pas réalisé de manière adaptée aux containers prévus, le chèque de caution sera encaissé par la commune.

Marabouts de l'association Orbeil Animations

Deux toiles de tente de 35 m2 chacune sont disponibles.

Pour les habitants de la commune : 30 € par marabou

Pour les associations de la commune : gratuit

SICTOM

SICTOM Issoire-Brioude :

pour tout changement de bac, vous pouvez contacter directement le SICTOM Issoire-Brioude au 04.71.50.32.92

JOUR DE COLLECTE DES BACS GRIS :

Toute la commune (sauf Vort)
Domaine de Vort

MERCREDI
LUNDI

JOUR DE COLLECTE DES BACS BLEUS (RECYCLABLES) :

Toute la commune (sauf Vort)
Domaine de Vort

LUNDI SEMAINE PAIRE
MERCREDI SEMAINE IMPAIRE

CONTAINERS A VERRE :

Parking de la salle des fêtes au Chauffour
Parking du Pont d'Orbeil

4 COMPOSTEURS PARTAGES :

Parking salle des fête du Chauffour,
lotissement d'Orbeil (angle allée des Belettes
et allée des Roches), Rue Centrale à Naves,
Perthus Haut

CONTAINER A TEXTILES :

Parking du cimetière

DECHETTERIE D'ISSOIRE :

ZAC les Listes – Rue Alexandre Vialatte – 63500 Issoire

Ouverte du lundi au samedi inclus : du 1^{er} avril au 30 septembre : 8h – 19h
du 1^{er} octobre au 31 mars : 8h – 18h

Tél : 04.73.89.32.75

A compter du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets doivent être compostés.

SICTOM
ISSOIRE/BRIOUDE

Bien composter, c'est facile !

✓ Je digère

- Sachets de thé
- Marc de café avec filtre
- Coques de fruits secs
- Restes de repas
- Épluchures
- Coquilles d'oeufs broyées
- Fruits et légumes
- Fleurs fanées
- Agrumes

Attention !
Je ne mange pas n'importe quoi !

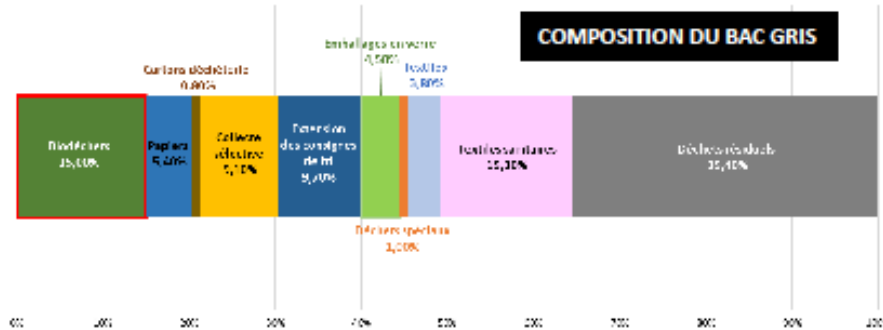
✗ Je ne digère pas

- Couches
- Arêtes de poisson
- Viande
- Litières
- Lingettes
- Pain
- Poisson
- Os
- Mottes de terre
- Sacs compostables

Pour une meilleure dégradation, évitez les déchets trop grossiers.

UN TRÉSOR À VALORISER DANS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !

AUJOURD'HUI, NOUS DEVONS NOUS INTÉRESSER DE PLUS PRÈS AU CONTENU DE NOS BACS À ORDURES MÉNAGÈRES. En effet, les biodéchets représentent une part importante de nos déchets ménagers et doivent être valorisés. Il est interdit de les jeter avec le reste des déchets.



?? C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets comprennent les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café...) et les déchets de jardin (branchages et pelouse à éviter en grande quantité).



QUE DIT LA LOI ?

La Loi du 10 Février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGE3) prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1^{er} Janvier 2024 pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... Chaque usager devra avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source.

QUE PROPOSE LE S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une gestion de proximité, par le développement du compostage individuel et collectif, afin que chaque usager puisse trier ses biodéchets. Ce mode de gestion écologique et économique des fermentescibles est déjà présent sur de nombreux territoires.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



A qui s'adresse-t-il ?
Aux usagers résidant en maison pavillonnaire avec jardin.

Qu'est-ce que le compostage individuel ? Les restes de repas sont compostés sur place avec les déchets de jardin. Le compost obtenu est ainsi réutilisé directement dans le jardin.




Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met à disposition des habitants, sans facturation, un composteur individuel. Vous pouvez venir le retirer dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (adresse en bas de page) ou bien le commander via notre formulaire en ligne sur notre site internet.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF



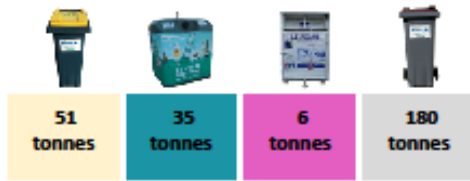
A qui s'adresse-t-il ?
Aux usagers n'ayant pas de jardin ou habitant en immeuble.

Qu'est-ce que le compostage collectif ? Quel que soit le type d'habitat, chaque usager doit pouvoir composter ses biodéchets. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a ainsi installé près de 600 composteurs collectifs sur le territoire. 4 composteurs de quartier sont déjà en place sur votre commune et nous souhaitons poursuivre ce développement. A chaque nouvelle mise en place, les usagers souhaitant utiliser ces composteurs sont formés aux gestes du compostage. Une cellule contenant du broyat est à disposition des usagers afin d'apporter la matière sèche nécessaire à la bonne décomposition des éléments. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants ou encore utilisé par les services techniques de la commune.

LA RECETTE DU COMPOSTAGE :  +  + AIR + 

Tonnages collectés par an sur la commune d'ORBEIL :

Sur la commune d'ORBEIL, c'est 27 tonnes annuelles de fermentescibles qui peuvent être traitées.



Les biodéchets, une fois triés, sont valorisés de manière complètement naturelle. Par compostage, ils se transforment en un engrais particulièrement riche utilisable pour le jardinage.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Retrouvez-nous au 30 BIS ROUTE DE CLERMONT - 43100 COHADE. Consultez également notre site internet : www.sictom-issoire-brioude.com et notre page Facebook !

LES ASSOCIATIONS

L'AMICALE LAIQUE

LE MOT DU PRESIDENT

La saison 2023-2024 de l'Amicale Laïque a commencé le 1^{er} septembre 2023 par son assemblée générale, au cours de laquelle il a été présenté le bilan de l'année passée ainsi que les projets de l'année à venir. Cette année nous accueillons un nouveau membre au conseil d'administration : Mathieu CAPERLIN, en remplacement de Nathalie MOLIMARD, démissionnaire.

Du côté des activités du foyer, toutes celles de l'an dernier ont repris normalement. La participation à ces activités reste bonne, à l'exception du Yoga, que le faible nombre de participants met en péril.

Côté animations, nous reconduisons toutes nos animations habituelles. Le loto, qui a eu lieu le 25 novembre a très bien fonctionné, avec une très bonne participation des enfants de l'école.

Le Repas des Anciens et des Amicalistes, rendez-vous traditionnel aura lieu cette année le dimanche 14 janvier.

La troupe QUASIMODO, en pleine préparation, présentera quant à elle son nouveau spectacle le 6 avril 2024

Deux nouveautés sont à venir cette année :

- Une randonnée dans le cadre de l'API Rando le 21 janvier 2024, organisée avec le concours de l'API et de la municipalité
- Une soirée moules frites avec animation, le 10 février 2024

Comme toujours, nous espérons avoir beaucoup de monde à ces moments de rencontre et de convivialité.

Les bénéfices perçus lors de ces manifestations, ajoutés aux subventions communale et départementale, sont utilisés au profit des enfants, que ce soit pour les activités du foyer, le Noël de l'école, co-organisé pour la troisième année avec l'Association des Parents d'Elèves, ainsi que les projets éducatifs de l'école, sorties scolaires, grand voyage, etc... En 2022-2023 ce sont près de 4800 € qui ont été consacrés à l'école. L'Amicale Laïque est heureuse de pouvoir apporter ce soutien.

Un grand merci aux membres du conseil d'administration, toujours présents et disponibles pour la préparation et l'organisation de tous les événements de l'Amicale, à tous les bénévoles qui viennent nous aider, ainsi que la municipalité pour les aides et les soutiens qu'elle nous apporte.

J'espère que cette nouvelle année vous apportera tout le bonheur souhaité, et la meilleure santé possible, et je m'associe au conseil d'administration pour vous souhaiter tous mes vœux de bonheur et de santé, et vous dis à bientôt.

Didier GIRARD

MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
GYM. DOUCE 10H30 – 11H30	GYM. TONIC 18h00 – 19h00	STRETCHING 9h30 – 10h30	PETANQUE 14H00
DEFOUL'KIDS - MODELISME 16H45 – 17H45		DEFOUL'KIDS 16h45 – 17h45	
MODÉLISME ADULTES 18h00 – 20h00		COUTURE 18h15 – 20h15	
TENNIS DE TABLE 20h00 – 22h00		YOGA 18H30-19H30	

1. SECTION COUTURE

La section couture a repris ses cours depuis le 15 septembre. Cette nouvelle saison 3 nouvelles couturières sont venues rejoindre notre groupe. Tous les jeudis c'est avec grand plaisir que nous venons partager 2 heures de convivialité et de savoir-faire. Les cours sont accessibles à tout le monde, débutante également, le jeudi de 18h15 à 20h15.

Bonne année à tous.

Paulette



2. SECTION DEFOUL'KIDS

Accessible aux enfants de 4 à 11 ans, cette activité est composée de plusieurs thèmes, comme la zumba, la relaxation ou le jeu en groupe.

Elle a pour but de développer les capacités physiques de l'enfant (mobilité, force, endurance, souplesse), et les capacités cognitives, grâce à la zumba qui utilise la musique, mais aussi par des jeux de mémoire, de coordination d'attention.

Favoriser l'échange, la sociabilisation et l'esprit d'équipe à travers le jeu de groupe.

Il reste des places disponibles. N'hésitez pas à venir faire un essai.

Bonne année.

Didier



3. SECTION YOGA

Cette discipline ne nécessite aucune condition physique particulière et peut être pratiquée à tout âge, même après une blessure ou avec des problèmes de dos, en adaptant les exercices aux possibilités de chacun. En tenant des postures ou en les enchainant lentement, de façon synchronisée avec sa respiration, on étire et renforce ses muscles et on assouplit ses articulations tout en douceur. Pendant les séquences de relaxation ou de méditation, l'attention est entièrement dirigée sur le corps et la respiration. Le yoga participe ainsi à la réduction du stress et à l'amélioration du sommeil. Les exercices sont variés, on travaille aussi l'équilibre et la confiance en soi avec les gros ballons de l'Amicale. Seule notre professeure Edwige arrive à tenir assise en tailleur sur le ballon. Pour nous, lever les deux pieds du sol sans basculer est déjà assez difficile ! Les séances de yoga sont un moment privilégié partagé, où l'on prend le temps de prendre soin de soi, dans une ambiance conviviale. Rejoignez-nous à l'étage de la salle Pierre Foury, les jeudis soir de 18h30 à 20h !

Annabelle



SECTION GYMNASTIQUE

Trois niveaux de gymnastique sont proposés :

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Voilà qu'a recommencé une nouvelle saison, avec une équipe au complet qui se retrouve tous les mardis au Foyer Pierre Foury de 10h30 à 11h30 dans une ambiance bon enfant pour maintenir le corps en forme avec des assouplissements, des étirements, des mouvements de coordination, de la musculation, même un peu de cardio, tout ce qui va bien pour bien avancer physiquement dans la vie.

Vous pouvez nous rejoindre. Promis nous vous trouverons une place sans problème.

Les gymnastes de l'équipe vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024

Gisèle

GYMNASTIQUE TONIC

Découvrez une gymnastique récréative faite de convivialité, d'échanges, de plaisir et de partage. Une gymnastique pour votre bien-être.

Les adhérents apprécient le tonus dispensé par la gym d'entretien, la détente.

En pratiquant cette activité, vous verrez votre quotidien s'améliorer progressivement : amélioration de l'adresse, de la coordination



ainsi que de l'équilibre.

Renforcement musculaire avec ou sans petits matériels (élastiques, ballons, poids...).

Entretien de la souplesse articulaire.

Le tout dans le rire la joie et la bonne humeur.

Bonne année à tous

Isabelle

STRETCHING

Adressée aux adultes, cette discipline est basée sur la pratique d'assouplissements et d'étirements en douceur de manière passive et sans à coup, accompagnés d'un travail respiratoire.

Les étirements vont permettre d'améliorer la souplesse, l'amplitude des mouvements et débarrassent certains muscles de leurs raideurs. Ils vont également permettre le "lâcher prise" psychique chez les personnes stressées

Les assouplissements, quant à eux, sont davantage destinés à l'amélioration de l'amplitude articulaire et sont axés sur le travail des articulations et des tendons.

Tout ceci représente un excellent moyen de se détendre.



SECTION MODELISME

MODELISME ADULTES

Cette année la section poursuit son activité avec sensiblement le même effectif. Une jeune « AURORE » a intégré la section adulte de façon à adapter ses horaires après son passage au collège

MAX lui s'est fixé un beau challenge : la construction d'une maquette d'un bi-plan le Stamp.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux modélistes tous les mardis de 18 h à 19h30 en notre atelier au foyer P FOURY Bonne fin d'année à tous.

Gérard

MODELISME ENFANTS

L'année 2023 touche à sa fin. La section modélisme a repris ses activités depuis le début septembre. Cette année l'effectif n'a pas changé. Nous n'avons pas de nouvelle recrue. Les cinq enfants de l'année dernière sont revenus. Pour des problèmes d'école (6eme) nous avons passé une jeune dans le groupe adulte. Tous construisent un bateau. Le travail va bon train avec l'espoir de pouvoir les faire naviguer sur le plan d'eau du Mas lors du rassemblement de fin d'année fixé au 30 juin 2024. Venez nombreux.

Toute l'équipe de modélisme vous souhaite ses meilleurs vœux.



SECTION TENNIS DE TABLE

A l'heure où les frères LEBRUN font tomber les meilleurs mondiaux, à la section tennis de table de l'amicale, les 2 équipes restent à leur niveau en honneur.

On passe tous de bons moments dans la victoire comme dans la défaite. Et c'est le principal !

Rejoins-nous les jeudi soir de 20h à 22h à la salle de fête pour quelques TopSpin.

Mathieu



SECTION PETANQUE

La saison 22/23 s'est achevée en juin par une journée rencontre amicale à la Tour d'Auvergne où quelques-uns de nos joueurs ont passé une agréable journée. A effectif à peu près constant la section a débuté ses activités 2024 en septembre.

Les pétanqueurs se retrouvent les samedis après-midi si les conditions météo le permettent.

Nous avons participé à la première manche du challenge départemental UFOLEP par équipe à la maison des boulistes à Clermont, une équipe était engagée. Une deuxième journée est programmée début janvier 2024 où nous aurons deux équipes participantes et nous serons co-organisateur avec l'Amicale Jules Verne de Clermont.

Les joueurs intéressés peuvent prendre contact auprès des responsables de l'Amicale

Gérard



SECTION THEATRE

La seconde séance théâtrale de la Troupe Quasimodo s'est déroulée le dimanche 1^{er} octobre 2023.

Les spectateurs assez nombreux sont venus passer une très bonne après-midi.

La Troupe s'est aussi produite sur la scène de la Salle des Fêtes de Solignat le samedi 07 octobre 2023. Soirée où nous avons été chaleureusement accueillis par l'Association « Quoi de Neuf » et également par le public qui a ri aux éclats toute la soirée.

Cette année, la section s'est de nouveau agrandie avec une toute jeune comédienne. Marylou, 10 ans, qui a intégré la troupe.

Les répétitions ont déjà commencé pour le spectacle du **Samedi 06 Avril 2024 à 20h30** à la Salle des Fêtes du Chauffour.

Nous vous attendons tous très nombreux. Toute la joyeuse équipe vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Isabelle



LES SABOTS D'ORBEIL - BOURREE YSSOIRIENNE

Les danseurs et musiciens du groupe folklorique ont pour objectif de vous faire découvrir et partager la richesse de leur terroir. Ils vous feront vivre une tranche d'histoire locale à travers un spectacle qui retrace les joyeuses veillées d'Antan dans le respect des traditions, des costumes, chants, danses folkloriques et contes.

Nicolas OURSAYRE



CLUB DES JOURS HEUREUX

Au mois de septembre nous avons repris nos activités, chaque jeudi après-midi autour de jeux afin de ne pas laisser ankyloser notre cerveau et autour d'un petit goûter pour encore plus de convivialité.

La saison écoulée, nous avons respecté notre programme avec un repas local par trimestre afin de permettre à tous de se retrouver.

Une journée à Lezoux au musée de la céramique et une journée au volcan de Lemptegy. Deux sorties appréciées de tous et qui permettent de s'évader un peu du quotidien.

Cette année nous repartons sur les mêmes bases, en commençant par un repas festif de fin d'année à Brioude suivi au retour de la visite du château de Villeneuve-Lembron.

Au programme de cette année en mai le musée de la Toinette à Murat-le-Quaire, puis en juin une journée au sommet du Puy de Dôme



N'oublions pas notre loto le dimanche 18 février à 14 h SDF du Chauffour. Nous vous attendons nombreux.

Bonne année 2024 à tous.

Gisèle Vidal

BRICOLES ET FARIBOLES

L'association Bricoles et Fariboles continue son existence sur la commune les mardi soir à partir de 20h30, soit à la petite salle des fêtes au Chauffour quand il n'y a pas besoin de chauffage, soit dans la salle au-dessus de la Mairie en période hivernale.

On vous propose des activités de loisirs

créatifs diverses et variées : couture, vannerie, bijoux... Même si vous n'êtes pas très manuel, on sera là pour vous aider en toute convivialité !

On vous souhaite une bonne et heureuse année pour 2024...

Le Bureau

LE NEZ A TA PORTE (Association de clowns à l'hôpital)

L'année 2023 a été riche et nous avons réalisé environ 80 interventions en hôpital, en EHPAD, ou sur des festivals. Que de bons moments partagés avec les petits et les grands. Quel bonheur d'être clown !

Beaucoup d'activités prévues cette année.

Le yoga du rire a toujours lieu de façon bimensuelle, le jeudi de 18H à 20H à la petite salle des fêtes du Chauffour.

MÉDIATHÈQUE RENÉ-CHAR

LE GRAND ÂGE EN LUMIÈRE
Didier Carluccio
EXPOSITION
DU 24 NOV
AU 30 DÉC
2023

© 1101020.020

Médiathèque René-Char
Pavris Raoul-Ollier - 63500 ISSOIRE
04 73 33 24 94
mediathèque.issuire@gmail.com
www.mediathèque-issuire.com
fMediathèqueRenéChar

GRATUIT - TOUT PUBLIC

MÉDIATHÈQUE Ville d'Issoire

Du 24 Novembre au 30 Décembre, vous pourrez découvrir à la médiathèque d'Issoire, une très belle exposition de portraits réalisés dans les 3 EHPAD d'Issoire avec le concours des clowns.

En Janvier aura lieu un stage clown et rigologie pour adultes.

LA TEAM Goldman

SAMEDI 17 FEVRIER 2024
20H30
SALLE ANIMATIS à ISSOIRE
Au profit de l'association de clowns à l'hôpital
LE NEZ à TA PORTE
Renseignements et réservations conseillées auprès de
Gaëlle au 06.09.70.20.52 ou par mail
esperluette.63@gmail.com

Tomme fraîche
Soul Deal
Crédit photo
Kath Eos

AGI FRANCE
irrisjardin
PORCU
BONX AUTOMOBILES
Océo Mutual

Le samedi 17 Février 2024, **la Team Goldman** nous fait l'honneur de venir jouer pour nous à Animatis.

ATELIER RIGOLOGIE



Rire ensemble, créer du lien, partager l'instant présent, tout ici participe à la détente et au bien-être : échauffement en musique, jeux, exercices de rire et de respiration ludiques, libération émotionnelle et évacuation du stress, relaxation ou méditation guidée... Tout pour se faire du bien et cultiver la joie de vivre. Accessible à tous.

Avec Gaëlle VIVANT, Rigologue, clown hospitalier



Salle des fêtes à **ORBEIL**
Jeudi 18H-20H-Public adulte
Atelier bimensuel
Renseignements au 06 09 70 20 52

Association **LE NEZ à TA PORTE**
2 chemin des Cotères-63500 Orbeil

STAGE CLOWN ET RIGOLOGIE

LE NEZ à TA PORTE

LE 20 ET 21 JANVIER
2023
SALLE DES FÊTES
63500 ORBEIL

Renseignements au 06 09 70 20 52

L'ADN (les amis de Naves)

L'ADN a organisé en Septembre une journée pétanque barbecue qui a réuni les gens du village dans une bonne ambiance.

Le 1^{er} Novembre nous avons aussi fait Halloween. Les petits monstres sont passés chez les habitants qui les attendaient avec pleins de friandises. Merci à eux pour leur participation.

Nous prévoyons le traditionnel vin chaud début janvier et sûrement cette année un carnaval pourrait bien se faire dans les rues de Naves.



L'équipe de l'ADN.

LES FOURS EN FETE

L'association a pu faire deux manifestations durant ce dernier semestre.

Nous avons renouvelé la fête du pain à Naves. Au programme : vente de pain cuit au feu de bois dans le village ainsi qu'un repas sous le magnifique soleil du mois de juin.

Au cours du mois d'octobre, nous avons fait notre première édition de la journée de l'alambic. Pour cette journée, des artisans locaux étaient présents (tannerie, bijoux, miel, farine, huile...) en plus de l'alambic. Les saucissons cuits dans l'alambic ont régalé de nombreuses papilles sur place ou à emporter. Les accompagnements, tartes et bien entendu le pain ont été réalisés sur place et cuits dans les fours descendus de Naves au Chauffour. Cette journée a rencontré un grand succès. Nous avons donc décidé que nous recommencerons l'année prochaine.

L'association a également participé au Téléthon en préparant les pompes aux pommes distribuées à cette occasion.

Prochaine occasion de venir nous rencontrer pour passer un bon moment, la Sainte Paule à la salle des fêtes du Chauffour. Au menu tripes cuites au four, vin chaud et bonne humeur !!!

Nous vous souhaitons à tous une belle et



ORBEIL ANIMATIONS

L'équipe d'ORBEIL ANIMATION continue à proposer des animations sur la commune avec une nouveauté au mois de juin, où nous avons eu de bons retours. La première édition du cinéma en plein air a été un succès, une cinquantaine de personnes se sont déplacées afin de pouvoir profiter d'une nouvelle expérience jamais proposée sur la commune. Le film choisi, le « Loup et le Lion », a su attendrir l'ensemble de l'assemblée.



La fête patronale a été organisée le premier week-end de septembre. Animée par le groupe Axes qui a su faire danser les plus grands et les petits lors de l'apéro concert du samedi soir. Le lendemain, le concours de vélos fleuris a été remplacé par un concours de déguisements. Ce sont 15 enfants qui nous ont fait voyager avec des déguisements allant de Captain America, à des personnages de manga et plus traditionnellement des policiers et des princesses.



Le 23 septembre, nous avons eu la chance d'accueillir Monsieur Julien MUZARD, docteur en histoire médiévale, pour une conférence intitulée « Entre l'Allier, l'Eau-Mère et l'Aillaoux : une terre d'églises, de seigneurs et de châteaux (X-XII S.° de Sauxillanges à Issoire, en passant par Orbeil, Ybois, Brenat, Usson et Nonette). Un voyage dans le temps qui a ravi les participants à cette conférence.



Dans la continuité des animations phares de l'association, une nouvelle édition du Téléthon a été organisée. Orbeil Animation a collaboré avec l'Amicale Laïque, l'APE, les Fours en fêtes et les Sabots d'Orbeil pour proposer des animations sur la matinée. La journée a été une véritable réussite de convivialité et de générosité. Merci à tous pour ce moment.



Le bilan de l'année est correct. Les animations sont l'opportunité de rencontres et d'échanges intergénérationnels. N'hésitez pas à nous rejoindre.

L'ensemble de l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.

L'équipe d'Orbeil Animation, Mail Orbeil Animation orbeil.animation@orange.f

CALENDRIER PREVISIONNEL DES FESTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2024

(A titre indicatif)

	Festivité	Lieu	Organisateur
JANVIER			
Vendredi 12 janvier à 19h	Vœux du Maire	Salle des fêtes	Municipalité
Dimanche 14 janvier	Repas des Anciens et des amicalistes	Salle des fêtes	Amicale Laïque
Dimanche 21 janvier	API Rando	Orbeil	Amicale Laïque API et municipalité
Samedi 20 et dimanche 21 janvier	Stage clowns et rigologie	Salle des fêtes	Le Nez à ta porte
Samedi 27 janvier	Repas Tripes	Salle des fêtes	Les Fours en Fête
FEVRIER			
Samedi 10 février	Soirée moules-frites avec animations	Salle des fêtes	Amicale Laïque
Dimanche 18 février à 14h	Loto	Salle des fêtes	Club des Jours Heureux
Mardi 27 février de 16h à 19h	Collecte de sang	Salle des fêtes	EFS, communes de Brenat et d'Orbeil
MARS			
Samedi 23 mars	Repas années 80	Salle des fêtes	APE (Association des Parents d'Elèves)
AVRIL			
Samedi 6 avril soir à 20h30	Théâtre de Quasimodo	Salle des fêtes	Amicale Laïque
MAI			
JUIN			
Dimanche 9 juin	Vide-grenier	Allée des Belettes, Allée des Roches, Rue Fontaine Notre Dame	Orbeil Animation
Samedi 22 et dimanche 23 juin	Jeux de société et jeux de rôles	Salle des fêtes	Imaginaire Arverne
Dimanche 30 juin	Sortie bateaux	Plan d'eau du Mas à Issoire	Amicale Laïque